

BOISSY

SAINT-LÉGER

LE MAG

FÉVRIER/MARS
2025

190

L'actualité de votre ville

Votre agenda mensuel Boissy Sortir
à l'intérieur

BOISSY PLUS VERTE QUE
JAMAIS

P. 19



OUVERTURE DE LA NOUVELLE MAISON DES JEUNES

SOMMAIRE



Directeur de la publication


Régis Charbonnier, Maire


7 bd Léon Révillon

94470 Boissy-Saint-Léger

Tél : 01 45 10 61 61

www.ville-boissy.fr

 Ville de Boissy-Saint-Léger

 Ville de Boissy-Saint-Léger

Crédits photos

Services municipaux

Rédaction

P. Gourmandie - Direction de l'Action culturelle - Services de la Ville

Maquette

Service des Relations publiques

Dépôt légal à parution

Imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts

Impression

Imprimerie RAS

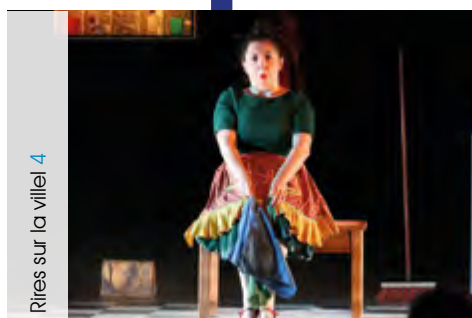
6 avenue des Tissonvilliers

95400 Villiers-le-Bel

Tél : 01 39 33 01 01



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc-france.org



Rires sur la ville! 4



Voeux à la population 17



Boissy plus verte que jamais 19



Nos jeunes ont du talent 25



Deux Boisséennes à l'honneur 27

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 8

CADRE DE VIE 12

FOCUS 19

ENFANCE 22

JEUNESSE 25

VIE ASSOCIATIVE 26

PORTRAIT 27

LIBRE OPINION 28

INFOS PRATIQUES 30



« Continuons les combats ... »

Chères boisséennes, chers boisséens,

Effectif commissariat de Boissy-Saint-Léger

Notre circonscription de police regroupe les communes de Sucy, Boissy et celles du Plateau Briard, elle s'étend sur 45 km². Si nous avons plutôt été épargnés à Boissy par les émeutes de l'été 2023, à l'inverse les autres communes ont subi des dommages importants et nos 73 000 habitants, comme leurs élu(e)s subissent la baisse des moyens engagés par l'État qui se traduit par une baisse d'effectifs de moins de 18 agents au sein de notre Commissariat.

C'est pourquoi, les 7 Maires ont adressé le 23 janvier dernier un courrier co-signé au Directeur Territorial de la Sécurité de Proximité lui rappelant que le développement de nos polices municipales et de nos

systèmes de vidéo-protection et les moyens de plus en plus importants que nous y consacrons ne sauraient exonérer l'État de ses obligations en matière de sécurité publique. Nous réclamons le rétablissement des moyens humains suffisants pour que notre commissariat retrouve sa capacité à remplir l'ensemble de ses missions au service de la sécurité de nos habitants et des Boisséens. C'est aussi une question de justice sociale...

Requalification de l'ex RN19

Concernant ce dossier, un autre courrier a été adressé ensemble avec Mme la Maire de Limeil Brévannes, Françoise Lecoufle (par ailleurs Vice-présidente en charge de la voirie au sein du Conseil Départemental) au président du département Olivier Capitanio lui demandant de bien vouloir accepter d'assurer la Maîtrise d'Ouvrage de la requalification de l'ex RN19, Avenue du Général Leclerc dans l'intérêt de nos deux villes ...

Il s'agit là encore de sécurité et de cadre de vie afin de résorber cette balafre urbaine. En effet, le Département du Val-De-Marne dispose en interne des ressources humaines et des compétences suffisantes, contrairement à nos villes ou même GPSEA, pour assurer une telle maîtrise d'ouvrage.

Qu'elle n'a pas été notre surprise d'apprendre par la presse (voir article du Parisien du 16/02/2025) qu'après avoir déjà refusé le classement en route départementale de cette voirie pourtant empruntée par des milliers de Val-De-

Marnais et tous les poids lourds de transport de matières dangereuses interdits dans le tunnel de la déviation de la RN19, que le département refuse maintenant de participer à sa requalification.

Nous n'arrivons pas à croire que le Département accorde si peu d'importance à la sécurité des usagers, des Boisséens et des Brévannais ni à leur cadre de vie ... Espérons que le dialogue et la raison finiront par emporter un changement de position, nous y restons ouverts et déterminés.

Dépose de la passerelle dans le cadre de la démolition du centre commercial Boissy 2

La démolition de la seconde partie de l'ancien Centre Commercial qui supportait la passerelle rendait indispensable sa dépose qui a eu lieu du 17 au 20 février. Une nouvelle signalétique pour orienter les voyageurs vers la gare a été mise en place. Le boitage d'une information aux résidents de la Haie-Griselle a été réalisé en amont, par la SADEV pour les habitants venant à pied accéder à la gare de ce côté-là. Les réseaux sociaux et le site de la ville ont relayés les informations consultables sur le lien : www.ville-boissy.fr.

Ces travaux ont été réalisés durant les vacances scolaires pour en limiter l'impact et ce magazine vous livre un reportage photos et un article page 15.

Bien fidèlement,

Votre Maire,
Régis CHARBONNIER

Rires sur la ville

Pour sa treizième édition, Rires sur la ville a attiré près de 450 spectatrices et spectateurs ! Entre les spectacles à la Salle des Fêtes et les séances au cinéma Le Forum, les publics et les scolaires ont ri et applaudi en cœur à chaque événement. ❶



Compétition de Gymnastique

Dimanche 2 février se déroulait à Boissy le trophée Ile-de-France de gymnastique acrobatique, avec notamment des sportives boisséennes appartenant à l'Olympic Gym de Boissy. Bravo aux participant(e)s et à l'organisation. ❷





Projet intergénérationnel

En 2025, le projet Mémoire(s) en Échos rassemble des jeunes du Club 12-17 ans et des seniors autour d'activités artistiques. Porté par l'association 5^{ème} Saison et soutenu par le CD94, il vise à renforcer le lien intergénérationnel par la danse et le théâtre. A suivre... ③

L'ASTT Boissy-Saint-Léger

Début décembre, l'ASTT Boissy St Léger, club de Tennis de Table de Boissy a proposé pendant deux jours une initiation au tennis de table pour les élèves de l'école du Bois-Clary. L'opération - très appréciée - est appelée à se généraliser à l'ensemble des écoles. ④





Pas d'Pitié pour les déchets

Le 11 décembre s'est tenue la traditionnelle manifestation « Pas d'pitié pour les déchets » organisée par le Club de jeunes 12-17 de Boissy et leurs partenaires. L'occasion pour les plus jeunes de nettoyer leur quartier. Bravo à eux ! ❶

Inauguration «La Petite Bulle»

Le 30 janvier, Régis Charbonnier, maire de la ville et Muriel Ferry, adjointe à la Santé, ont inauguré "La petite bulle", Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) situé au centre social. Le LAEP est un espace convivial de jeux et de découverte pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte. ❷

Journée citoyenne Citoyenneté, sécurité et prévention à l'honneur

La journée du 18 février était consacrée à la citoyenneté, la sécurité et la prévention. Au travers de nombreux stands installés à l'intérieur et à l'extérieur du gymnase Maurice-Préault, les visiteurs sont partis à la découverte de différents métiers présentés par des professionnels, de sports tels que la boxe ou l'escalade... Ils ont également pu se sensibiliser aux dangers de l'alcool et des produits stupéfiants. De nombreux partenaires de la ville étaient également présents, l'ANCV, l'association BOUJE, la Ligue de l'enseignement, la Mission locale, la Boissyclerie... Mention spéciale au Conseil municipal des jeunes et son quizz sur la citoyenneté en France et dans le monde.



Un nouveau préfet pour le Val-de-Marne



Étienne Stoskopf a pris la suite de Sophie Thibault comme préfet du Val-de-Marne début novembre 2024.

Diplômé de l'ENA, il a déjà occupé ce poste à plusieurs reprises, en commençant par les Pyrénées-Orientales en 2020, puis la Somme. Avant sa prise de fonction comme préfet du Val-de-Marne, il était depuis juillet 2023 conseiller pour les affaires intérieures au cabinet du Premier ministre.

17 mars > 05 mai
à la Boutique éphémère
15 rue de Paris

Du 17 au 24 MARS
ELORA
Vêtements et accessoires

Du 07 au 14 AVRIL
LA BRETAGNE EN BALADE
Produits bretons (gâteaux, sar
dines...)



Du 21 au 28 AVRIL
NGDIFFUSION
Cosmétiques, parfums, foulards, ac
cessoires

Du 28 AVRIL au 5 MAI
COATZZE PARIS
Maroquinerie fait main

Nos amis à quatre pattes, notre responsabilité !

Ramasser les déjections de son chien sur la voie publique est un devoir citoyen essentiel pour préserver la propreté et l'hygiène de nos espaces communs.

Les excréments laissés au sol peuvent non seulement causer des désagréments, comme salir les chaussures ou les roues des poussettes, mais aussi représenter un danger sanitaire, notamment pour les enfants. Pour aider les propriétaires de chiens à adopter ce comportement responsable, notre municipalité met à leur disposition des sacs gratuits et des poubelles spéciales réparties sur l'ensemble de la ville. Ces équipements facilitent la gestion des déchets canins tout en maintenant nos rues agréables pour tous. Une autre solution consiste à habituer son chien à faire ses besoins dans les caniveaux, où ils seront évacués par les eaux de pluie. En agissant ainsi, chacun contribue à un cadre de vie propre et accueillant, tout en évitant les sanctions prévues pour le non-respect de ces règles essentielles au bien-vivre ensemble.



À l'entrée du parking de la Ferme...

Récupérateur d'eau de pluie : la ville vous aide



La ville de Boissy-Saint-Léger s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche volontaire en matière de développement durable.

Dans ce cadre, et afin de répondre à la protection et la préservation des ressources naturelles et notamment de l'eau, elle a décidé de participer financièrement à l'achat, pour les particuliers boisséens, d'un système aérien ou souterrain de récupération des eaux de pluie à des fins domestiques. Le volume minimal est de 300 L pour un usage extérieur (arrosage, nettoyage d'outils). La ville participe à hauteur de 50 % du prix d'achat TTC, accessoires compris. Cette aide est plafonnée à 100 €. Pour en bénéficier, vous devez envoyer la convention complétée et signée, la facture relative à l'achat, un RIB, un justificatif de domicile, ainsi que des photographies réalisées avant et après la pose de l'équipement.

Pour accéder à la page du site vous permettant de télécharger la convention, il suffit de scanner ce QR code avec votre téléphone mobile.

Un Carrefour proximi au 4bis rue de Paris



Situé au 4bis rue de Paris sur la place à côté du Boétien, ce Carrefour proximi a l'avantage d'être ouvert jusqu'à 22h, tous les jours. Pratique pour ceux qui rentrent tard !

Guna, son gérant, met à votre disposition un large éventail de produits tels ceux qu'on trouve en supermarché, mais sur une surface réduite. A noter, un rayon de produits exotiques de toutes sortes.

Petit plus : vous pouvez commander sur l'application To Good to Go (nom du magasin : Proxi super) des paniers "anti gaspi" à prix cassé.

Mail : saintpierre94sas@gmail.com

Un nouveau salon de coiffure rue de Paris



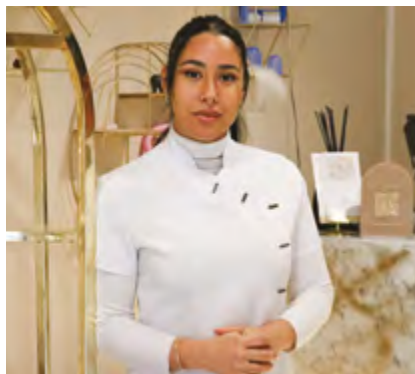
Le salon de coiffure Firdaws, situé au 37 rue de Paris a ouvert ses portes à la mi-novembre.

Cindy y accueille avec son sourire toutes les femmes à la recherche d'un nouveau look. Sa spécialité : l'ombré hair, une méthode de coloration dégradée de la base naturelle vers des points plus clairs.

Horaires : de 10h à 18h, du mardi au samedi

Tél : 01 45 69 08 15

L'institut SA Cryo-Depil, pour tous les soins du corps



SA CryoDepil, spécialiste minceur, propose tous les soins du corps que vous recherchez : amincissement, remodelage de la silhouette, épilation définitive, soin du visage, beauté des mains et des pieds.

Sarah vous accueille dans son institut équipé en appareil haute technologie, tous les jours sur rendez-vous, que vous soyez un homme ou une femme. Pour son 3^e anniversaire, SA CryoDepil vous offre durant le mois de mars 20% sur tous les forfaits. Profitez-en !

SA CryoDepil, 37 rue de Paris

Tél. : 09 85 01 21 03

Site : sa-cryodepil.fr

Transformer votre intérieur avec l'atelier Louison



Architecte d'intérieur et décoratrice spécialisée en ergonomie, Perrine Charter transforme les espaces de vie pour allier esthétique et bien-être.

À l'Atelier Louison, elle crée des intérieurs sur mesure, adaptés à vos besoins et à vos rythmes de vie. Son approche met l'accent sur la praticité, la fluidité des aménagements et l'harmonie des ambiances. Que ce soit pour une décoration personnalisée ou une rénovation complète, Perrine vous accompagne à chaque étape de votre projet, pour un intérieur qui vous ressemble et dans lequel vous vous sentez bien.

06 63 78.21 83

Site : www.atelierlouison.com

Instagram : [@atelier_louison](https://www.instagram.com/atelier_louison)

Contrat de concession pour le mobilier urbain

La ville de Boissy-Saint-Léger vient de signer un contrat de concession avec la société VYP pour une durée de 15 ans.

La concession a pour objet de réaliser un contrat de concession de service relatif à la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale des mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires sur le territoire de la commune de Boissy-Saint-Léger.

Qu'est-ce qu'un contrat de concession ?

Un contrat de concession est un contrat administratif qui permet à une personne publique de confier à une autre personne publique ou privée la gestion de travaux ou d'un service pour une durée limitée.

Visuel non contractuel



Contrairement aux marchés publics, il n'est pas rémunéré par un prix versé par l'administration, mais par les recettes d'exploitation du service.

On distingue :

- > La concession de travaux pour la construction d'un ouvrage ou l'exécution de travaux
- > La concession de services qui a pour objet la gestion d'un service, y compris un service public.

L'Association Peintres en Herbe : merci pour ce Téléthon 2024 !

Pour cette édition du Téléthon, plusieurs points de collecte ont été mis en place en raison des travaux dans le centre commercial. La participation au marché de Noël pour la première fois a marqué cet engagement, rencontrant un bel engouement.

Un immense merci à tous ceux qui ont répondu présent, aussi bien par leurs dons que par leur présence. Gratitude envers Monsieur le Maire, le service événementiel, l'équipe du Forum, ainsi qu'au directeur, au personnel et aux résidents de l'EHPAD Harmonie, sans oublier l'équipe de NOHEE pour une première participation très réussie. L'implication d'OPTIC 2000 à travers la décoration de sa vitrine a également été très appréciée.

La vente de bougies lors du repas des seniors a connu un grand succès, grâce à la mobilisation des participants. Une pensée particulière pour Sylviane, qui se reconnaîtra.

Un grand bravo aux bénévoles qui

Téléthon

œuvrent toute l'année pour faire de cet événement une réussite. Mention spéciale à Brigitte, qui a confectionné de très jolis porte-clés en broderie.

Les dons et la vente des objets réalisés par les membres du club ont permis de récolter la somme de 2 176,50 euros, soit presque le double de l'année précédente. Grâce à cette générosité, la devise « Toujours mieux, toujours plus », adoptée depuis le premier Téléthon en 1998, a une fois de plus été honorée.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle aventure tous ensemble. Avec toute notre reconnaissance pour les enfants du Téléthon.

Équipez votre vélo électrique avec la Ville



La municipalité participe à l'achat des accessoires liés à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo adapté aux personnes à mobilité réduite, à hauteur de 250 euros. Profitez-en !

Les accessoires concernés par ce dispositif :

- > Casque
- > Panier/sacoche
- > Antivol
- > Gilet réfléchissant
- > Support GPS
- > Béquille
- > Rétroviseurs

Les demandes doivent être soumises dans une période maximale de six mois après la date d'acquisition des accessoires et du vélo, la date indiquée sur la facture faisant foi.

Le demandeur s'engage à solliciter l'aide d'IDF Mobilité à l'achat d'un vélo avant de solliciter l'aide de la municipalité pour l'achat des accessoires connexes.

Pour profiter de cette subvention, vous pouvez faire votre demande de formulaire à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou du Centre Technique Municipal ou sur l'outil mis à disposition sur le site de la ville, en fournissant les pièces justificatives au format dématérialisé ou en téléchargeant le formulaire.

Pour accéder directement à la page du site via votre smartphone :



Commémoration du génocide arménien

Depuis l'année 2024, la municipalité de Boissy-Saint-Léger a intégré dans le calendrier des célébrations et commémorations la date du 24 avril, date internationalement reconnue comme journée du souvenir des événements de 1915, où 1,5 millions d'Arméniens furent exterminés, et ce le plus souvent dans des conditions épouvantables.

Ce 1^{er} grand génocide du XX^{ème} siècle ne peut et ne doit pas être oublié !

La municipalité souhaite, par le biais de cette commémoration, une prise de conscience et une réflexion de la population à la hauteur de ce génocide trop souvent ignoré, minoré et même parfois encore nié par certaines instances, à commencer par l'Etat turc contemporain.

Depuis plus d'un an, en solidarité avec les populations arméniennes de l'Artsakh durement frappées par les conquêtes territoriales azéries et le processus d'épuration ethnique mis

en œuvre au Haut-Karabagh, le drapeau arménien flotte sur le fronton de l'hôtel de ville.

Nous invitons les personnes d'ascendances arméniennes ou simplement sensibles à ces douloureuses mémoires qui souhaiteraient être associées à cette commémoration à prendre contact avec les services municipaux au 01 45 10 61 24.

Clara réalise son rêve grâce à l'association Un Rêve, Un Sourire



Londres, terre de magie et de rêves, restera à jamais gravée dans le cœur de Clara. Grâce à l'association Un Rêve, Un Sourire, Clara a pu vivre une expérience magique qu'elle n'est pas prête d'oublier : visiter les célèbres studios Harry Potter, accompagnée de sa maman et des bénévoles de l'association, Ella et François.

Un rêve devenu réalité

Comme le veut la tradition de l'association, Clara ignorait tout de ce qui l'attendait. Ce n'est qu'à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle que la surprise a été révélée. Son rêve d'ex-

plorer l'univers enchanteur d'Harry Potter.

Une aventure inoubliable à Londres

Mais l'aventure ne s'est pas arrêtée là. Le lendemain, la petite troupe a poursuivi son exploration de Londres, en visitant des lieux tout aussi symboliques.

Un témoignage de solidarité et de générosité

Ce voyage a été rendu possible grâce à l'engagement et à la générosité d'Un Rêve, Un Sourire, une association qui se consacre à offrir des moments uniques et inoubliables à des enfants en quête de bonheur.

Avec ce nouveau rêve réalisé, Un Rêve, Un Sourire continue d'illuminer la vie des enfants et de prouver que les rêves, même les plus grands, sont faits pour être réalisés.

**Pour toute information, contactez l'association Un Rêve, Un Sourire :
Mail : contact@unreveunsourire.fr
Tél : 06 33 35 15 06**

Réunion publique Bois Du Piple 20 mars 2025

Le Jeudi 20 mars 2025 aura lieu une réunion publique à 19h à la salle des fêtes de la Ferme concernant le rachat du Bois du Piple par la Région Île-De-France.

Cet espace naturel de 110 hectares est stratégique pour la préservation de la biodiversité et le renforcement des continuités écologiques régionales.

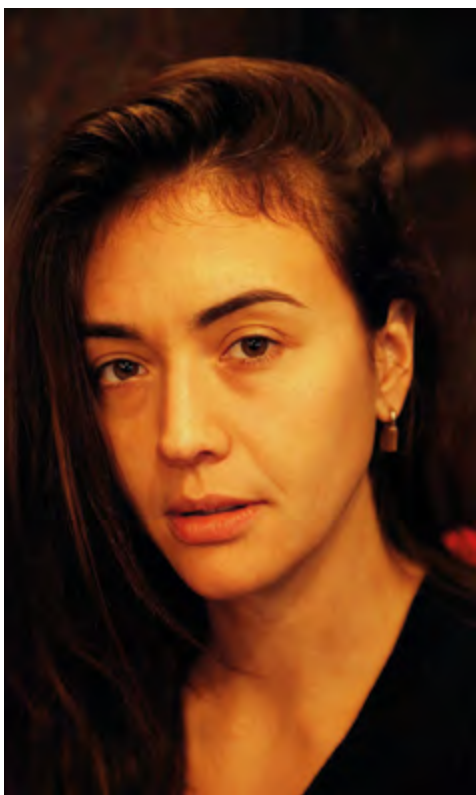
L'une des dernières grandes forêts privées du Val-de-Marne, fermée au public jusque-là, va ainsi devenir dès 2026, un nouvel espace de nature et de loisirs accessible aux Boisséens et Franciliens et géré par Île-de-France Nature.

Cette acquisition s'inscrit dans les objectifs du Plan vert de la Région Île-de-France qui visent à rendre accessibles 1 500 hectares de nature supplémentaires d'ici 2030.



Mars 2025 - Le mois des droits des femmes

L'Odeur de la guerre : un combat scénique pour l'affirmation féminine. Interview de Julie Duval



Pourquoi avoir choisi un titre aussi percutant ?

Depuis 2007, grâce à des militantes comme Tarana Burke ou Adèle Haenel, de nombreuses femmes ont osé prendre la parole pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles dont elles ont été victimes. Inspirée par leur courage, j'ai trouvé la force d'écrire la pièce de théâtre L'Odeur de la guerre.

Le choix de ce titre est directement lié à ma pratique sportive. Ancienne boxeuse, l'odeur des salles d'entraînement, mélange de camphre et de sueur, évoque pour moi la réalité du combat. La vie d'une femme est souvent une lutte permanente, un véritable sport de combat où il faut apprendre à se protéger et à riposter pour ne pas encaisser

les coups. Le XXI^e siècle est marqué par la révolte de femmes qui refusent l'oppression et revendiquent leur liberté.

Quel combat souhaitez-vous mener à travers cette œuvre ?

En janvier, nous avons célébré les 50 ans de la loi Veil, une conquête essentielle pour la liberté des femmes, qui fut l'aboutissement d'un combat acharné. L'Odeur de la guerre est, à ma manière, une lutte pour l'affirmation de soi. Dans cette pièce d'une heure et quart, j'interprète une quinzaine de personnages, occupant l'espace scénique sans retenue, sans que l'on me coupe la parole. C'est une manière d'affirmer qu'il faut prendre sa place, poursuivre ses rêves et ne jamais s'excuser d'exister.

Comment la mise en scène traduit-elle votre message ?

La mise en scène est volontairement sobre : un banc et un sac de frappe. Pas de superflu, uniquement l'essentiel pour servir la narration. Comme lors d'un entraînement de boxe, l'objectif est d'aller droit au but, sans distraction inutile. Chaque élément du décor a sa raison d'être et contribue à transmettre la force du propos.

Le personnage de Jeanne est-il inspiré de votre propre vécu ?

Le personnage de Jeanne porte en lui des fragments de mon propre vécu. Mais au-delà de ma propre histoire, Jeanne incarne une expérience universelle. Nous avons tous, d'une manière

ou d'une autre, un peu de Jeanne en nous. Elle est la voix de celles et ceux qui se battent pour leur place, qui refusent de se taire et qui osent exister pleinement.





Claire Chauchard
Conseillère municipale déléguée

Accès aux droits
Droits des femmes Lutte
contre les discriminations

« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits »

Olympe de Gouges

En mars, nous célébrons la liberté des femmes. Partout, le 8 mars marque la Journée internationale des droits des femmes, officialisée par l'ONU en 1977 et héritée des luttes ouvrières, comme celle du 8 mars 1857 à New York, où des femmes revendiquaient de meilleures conditions de travail et l'égalité salariale.

À Boissy, nous mettons les femmes à l'honneur tout le mois à travers du cinéma, des spectacles et des actions sociales. Mais notre engagement va au-delà : toutes les nouvelles rues de Boissy Saint Léger portent des noms de femmes célèbres ; de Joséphine Baker à Hubertine Auclert, des femmes célèbres, d'autres qui le sont moins. Le gymnase rend hommage à la sportive Paule Baudouin, et la résidence sociale porte le nom de Claudette Colvin, pionnière de la lutte contre la ségrégation.

Nous agissons contre le harcèlement et les violences avec un appartement d'urgence, des « violentomètres », et des actions éducatives contre les stéréotypes. Nous soutenons Octobre Rose et avons mis en place une mission égalité femmes-hommes au sein de la mairie.

Nombre de nos chefs de service sont des femmes : à la santé, à l'éducation et aux loisirs, aux finances, à la communication, à la culture et à l'événementiel, aux espaces verts, au CCAS, au Centre social, et j'en oublie peut-être ! Le sport féminin est aussi à l'honneur : le 9 mars, l'ASTT organise un tournoi de tennis de table exclusivement féminin, et nous soutenons la Mirabal, événement sportif engagé contre les violences faites aux femmes.

À Boissy, nous agissons concrètement pour l'égalité femmes-hommes et nous en sommes fiers.

Programme du mois des droits des femmes

**Samedi 1er Mars à 15h - Spectacle Vives et vaillantes
Par Praline Gay-Para**

À partir de 7 ans - gratuit - Médiathèque André Hellé

**Mardi 4, Mardi 18 et Mardi 28 Mars de 14h à 16h30
Atelier de création de serviettes hygiéniques lavables et
de bouillotte chauffe-ventre.**

Gratuit- Centre social

Mardi 4 Mars de 14h à 16h30

**Groupe de parole sur les droits des femmes animé par la
Compagnie "Les Oiseaux de Nuit"**

Gratuit - Centre social

**Vendredi 7 Mars à 20h00 - Film Maria
Cinéma - Biopic de Pablo Larrain - 2H03**

En avant programme : court-métrage proposé par le Festival International de Films de Femmes de Créteil.

À partir de 7 ans - Cinéma Le Forum

Samedi 8 mars à 19h - Spectacle L'Odeur de la guerre

De et avec Julie Duval

Tarif tout public - 1h15 - Centre culturel Le Forum

Dimanche 9 Mars de 9h à 17h

Tournoi de ping-pong - Association ASTT

Gymnase Amédée Dunois

**Mercredi 11 Mars à 14h30 - Film Hola Frida
Cinéma - Animation d'André Kadi et Karine Vézina -
1h22**

À partir de 7 ans - Cinéma Le Forum.

**Mercredi 12 Mars à 10h30 - Géniales !
Cinéma - animation - 50 minutes**

A partir de 5 ans - Cinéma Le Forum

**Mercredi 12 Mars à 15h - Caillou et le Bouffe-Coeur
La Barbe à Maman - Spectacle de Marionnette**

A partir de 6 ans - 40 minutes - Tarifs Jeune Public - Centre Culturel

**Vendredi 14 Mars de 13h30 à 16h30
Atelier cuisine du monde**

Gratuit - Centre social

Jeudi 20 Mars

Sensibilisation à la précarité menstruelle pour les professionnels et les bénévoles

Gratuit - Centre social

Retrouvez le programme détaillé sur le site de la ville.

Boissy : Une gestion exemplaire de l'eau pour un avenir durable



L'eau est une ressource rare et précieuse. Face aux défis environnementaux et au changement climatique, sa gestion efficace est devenue un véritable enjeu pour la ville. Boissy a ainsi mis en place une série d'actions visant à optimiser la consommation d'eau. Et les résultats sont déjà impressionnants, avec une baisse de 43 % des consommations d'eau en seulement deux ans.

Une stratégie d'audit et d'amélioration des infrastructures

Dès 2022, la municipalité a entrepris un audit des matériels et des consommations d'eau sur huit bâtiments publics, dont plusieurs groupes scolaires et équipements municipaux. Cet audit, d'un coût de 2 000 euros, a permis d'identifier des axes d'amélioration, notamment par l'installation de matériels hydro économes pour un investissement de 11 000 euros.

En 2024, la ville a poursuivi ses efforts avec le déploiement de matériels hydro économes par la régie bâtiment pour un montant de 13 000 euros. En parallèle, un mur d'eau a été installé au Centre Technique Municipal (CTM), permettant la récupération des eaux pluviales avec une capacité de stockage de 12m³. Cet investissement de 17 000 euros contribue à limiter le recours à l'eau potable pour certains usages municipaux.

Une politique efficace contre les fuites et le gaspillage

Pour limiter les pertes, la ville a mis en place un système d'alerte des fuites permettant une intervention immédiate. De plus, un

programme d'auto-contrôle a été instauré afin de repérer les fuites non détectées automatiquement. Ce dispositif a permis d'éviter une perte moyenne de 146m³ d'eau par fuite et par an.

Une meilleure gestion de l'arrosage et des espaces verts

La consommation d'eau pour l'entretien des espaces verts a également été optimisée grâce à plusieurs mesures :

- Réduction des périodes d'arrosage et programmation nocturne pour limiter l'évaporation.
- Diminution de 15 % des jardinières hors-sol.
- Choix d'essences végétales moins gourmandes en eau.
- Adoption d'une gestion différenciée des espaces verts, avec augmentation des zones de fauche et de friche.
- Hausse de la hauteur de tonte, permettant une réduction de 50 % de l'arrosage.
- Utilisation de paillages au sol dans les massifs, permettant une baisse de 30 % des besoins en eau.
- Réduction de 15 % des sites les plus consommateurs d'eau.

Des résultats concrets et encourageants

Les efforts entrepris ont porté leurs fruits. La consommation d'eau municipale est passée de 83 139 m³ en 2022 à 47 181 m³ en 2023, soit une économie de 43 %. Sur les trois premiers trimestres de 2024, la consommation s'établit à 17 780 m³, confirmant la tendance à la baisse.

Retour sur les travaux



Démolition de la passerelle RER la semaine du 17 février 2025

La passerelle a été démolie car elle repose sur le supermarché qui doit être déconstruit entre avril et juillet 2025. La ville a étudié toutes les alternatives pour la maintenir. Notamment de la désolidariser du centre commercial. Mais les études de structure ont montré que ces solutions n'étaient pas viables.

Un nouvel escalier pour rejoindre la gare

Dans le même temps, afin de faciliter l'accès à la gare aux usagers l'escalier situé devant la gare routière été ouvert afin d'être opérationnel.



Remplacement de la passerelle par un escalier et deux ascenseurs

Comme cela avait été évoqué lors des réunions publiques du 11 avril 2023 et du 15 novembre 2024 (reprises dans les numéros 179 et 189 du magazine municipal), **la passerelle du RER sera remplacée par un escalier et deux ascenseurs pour l'accès des personnes à mobilité réduite.**

Pourquoi un délai si long ?

Ce chantier est de la responsabilité de la RATP, propriétaire du site. Son financement de 2,7 millions d'euros est assuré par Ile-de-France Mobilités. Leurs plannings d'intervention **prévoient une livraison au printemps 2027.** Ce délai, beaucoup trop long pour la ville, a deux explications :

- L'engagement d'Ile-de-France Mobilités pour le financement a été très long. **Sollicitée en août 2022, la réponse n'a été obtenue qu'en septembre 2024.**
- Pour accélérer la réalisation, la ville a sollicité la RATP afin de prendre la charge du chantier. **La RATP a refusé cette solution et a décidé de maintenir son planning de chantier de 2 ans.**

Les travaux à venir dans la ville

- Rue de Wagram : requalification des trottoirs impairs
- Rue de la Procession : reprise du Tapis et du passage piéton entre le n°5 et l'avenue Hottinguer
- Parking de la Tourelle : remise à neuf (enrobés, marquages, pavés sous stationnement, éclairage, etc...)
- Requalification du parvis de l'Église, rue Mercière : travaux préparatoires au chantier

La nouvelle maison des jeunes ouvre ses portes



La nouvelle maison des jeunes est désormais achevée. Fin février, les services ont commencé à prendre leur marque dans cet espace flambant neuf situé au cœur de la Haie-Griselle, à deux pas de l'esplanade Joséphine-Baker.

Martine Dos Santos, responsable du Centre d'information jeunesse et Axel Lamoine, responsable du Conseil municipal d'enfants et du Conseil municipal des jeunes, ont été les premiers à investir les lieux. Tous les deux tombent d'accord pour dire que ces nouveaux locaux, fonctionnels et lumineux, changent leur vie ! Ne manque plus à l'appel que le Club 12-17 ans, qui se sera installé lorsque ces lignes paraîtront.

Rappelons que cette Maison des jeunes, d'une superficie totale de 650 m² sur deux étages comprend deux grandes salles de réunions, une salle informatique, une cuisine, et des bureaux pour les agents des différents services. La grande salle polyvalente située au rez-de-chaussée, pourra être utilisée séparément par les associations bois-séennes et les boisséens.



Vœux à la population : une année 2024 riche en réalisations



Vendredi 10 janvier avait lieu la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, agrémentée d'un accueil en musique grâce au BSL Orchestra.

La soirée a débuté avec une présentation des projets réalisés et à venir du Conseil municipal des enfants et du Conseil municipal des jeunes.

Puis le bourgmestre de Lauda-Königshofen, Lukas Braun, a pris la parole pour célébrer une nouvelle année d'amitié entre nos deux villes jumelées.

Ce fut ensuite au tour de Régis Charbonnier, maire de la ville, de monter sur scène avec les élus de la municipalité. Lors de son allocution, il a dressé un bilan exhaustif de l'année écoulée en évoquant, entre autres, les avancées significatives de la construction du nouveau quartier de la Charmeraie et du pôle gare, sans oublier la livraison prochaine de la maison des jeunes.

Enfin, en leur remettant la médaille de la ville, le maire a tenu à distinguer deux personnalités boisséennes particulièrement engagées dans la vie de la commune : Michèle Bésigot, présidente de Boissy jumelage de 2015 à 2024 et Madeleine Deffieux, qui a été à la tête de l'association Ombre et Lumière pendant 22 ans (voir le portrait dans ce numéro en page 27).



Les commerçants du marché se font tirer le portrait



Où le trouver ?
Marché de la Ferme
6 rue de Sucy 94470 Boissy-Saint-Léger
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h30 à 13h30

▲ MICHAEL MARCHAND DE FRUITS ET LÉGUMES

Michael, installé à l'extérieur du marché, offre une grande variété de fruits et légumes de saison triés sur le volet.



Le panorama offert par le belvédère (vue d'architecte).

Boissy plus verte que jamais

Des pistes cyclables, 45 types d'espèces végétales, des tables de pique-nique, des aires de jeux pour enfants, un terrain de pétanque, des transats, de nouveaux espaces verts, un belvédère... Ce ne sont pas moins de 63 000 m² d'aménagements paysagers, soit l'équivalent de 15 terrains de football, qui viendront agrémenter le centre-ville d'ici 2026.

Cette vaste opération, qui a débuté au début du mois de janvier, s'inscrit dans le prolongement logique de la mise en place de la déviation de la RN19 en 2021 après 7 ans de travaux. La création du tunnel a permis d'offrir un cadre de vie plus apaisé en déplaçant une large partie du trafic de transit qui empruntait quotidiennement l'avenue du Général Leclerc (35 000 véhicules par jour). Il s'agit aujourd'hui d'en aménager les abords afin d'assurer une continuité verte avec la forêt toute proche.

De nouveaux aménagements paysagers à Boissy-Saint-Léger

Ces aménagements, qui concernent plus la rue Lacarrière, le carrefour Picot-Sucy-Mercièrre et l'espace du marché de la Ferme, y compris les alentours du tunnel, visent plusieurs objectifs.

→ **Embellir la commune** en créant des parcs urbains et des espaces verts pour offrir des lieux de détente et de loisirs aux habitants. Ensuite, renforcer la sécurité en élargissant les trottoirs, en sécurisant les passages piétons et en aménageant des pistes cyclables.

→ **Créer des espaces de convivialité** en installant du mobilier urbain moderne, des tables de pique-nique et des aires de jeux pour enfants.

→ **Encourager la biodiversité** en restaurant les habitats naturels et en plan-

tant des espèces locales. Dans cette optique, une attention particulière est portée à la végétalisation des espaces avec une grande variété de plantations (45 en tout) : arbres tiges, massifs d'arbustes, cépées, prairie fleurie, etc.

→ **Préserver les écosystèmes** : en récupérant les eaux pluviales et en favorisant la capacité d'accueil des espèces présentes dans les environs (insectes, oiseaux, petite faune...).

Un belvédère pour la rue Lacarrière

Un belvédère végétalisé sera aménagé rue Lacarrière. Il donnera accès à une vue imprenable sur le Val-de-Marne et Paris (on peut voir le Sacré-Cœur par temps clair !).

L'endroit sera agrémenté d'un espace de détente équipé de nouveau mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique). On y trouvera également de nouveaux arbres, entourés d'une prairie fleurie et de quoi stationner à proximité.



Le nouveau mobilier urbain



Perspective avec en fond le mur d'enceinte du parc du temple (vue d'architecte)

Un nouvel espace de vie pour le carrefour Picot-Sucy-Mercière

Un nouvel espace de vie entièrement repensé verra le jour au sein du quartier Picot-Sucy-Mercière, avec la création d'espaces verts, l'aménagement d'une aire de jeux pour les tout petits, la réalisation d'un nouveau parking végétalisé, ainsi que l'amélioration de l'éclairage public, visant à renforcer à la fois le confort et la sécurité des habitants. On y trouvera également un système de récupération des eaux pluviales.



Exemple de jeu en bois sur la zone

Perspective autour du secteur du marché (vue d'architecte)



Métamorphose du secteur du marché de la Ferme

Jusqu'alors peu mis en valeur et pour partie inaccessibles, le secteur du marché ainsi que l'espace au-dessus du tunnel vont se muer en un lieu de détente et de loisirs.

Pour accompagner cette transformation, de nouveaux aménagements verront le jour. Cela passera par la végétalisation du site et l'installation d'équipements pour l'amusement (terrain de pétanque, aires de jeux en bois, balançoires...) et le repos (tables de pique-nique, transats, aire de jeux d'eau...). Le parking de la Ferme sera également transformé en profondeur, notamment avec l'instauration d'un nouveau sens de circulation, plus sûr et plus pratique pour les usagers, d'une sortie séparée de l'entrée, d'un stationnement pour autocar et la possibilité de récupérer son véhicule 24h/24 et 7j/7.

Futurs transats



L'allée de la Princesse (vue d'architecte)



Ces travaux d'aménagements paysagers se poursuivront jusqu'en 2026, avec des périodes spécifiques d'intervention en fonction des saisons. Le calendrier prend en compte les périodes optimales de plantation pour les espèces végétales sélectionnées, assurant ainsi leur croissance et leur intégration durable dans le paysage.



Le Conseil municipal des enfants à l'Assemblée nationale

Samedi 11 janvier, le Conseil municipal des enfants et des jeunes a visité l'Assemblée nationale, accompagné de Monsieur le Maire et d'élus de la municipalité.

Très intéressés par ce qu'ils ont pu découvrir, les enfants ont posé de nombreuses questions - souvent pointues - au personnel de ce haut lieu de la République française sur son fonctionnement et ses coulisses. Au vu de leur implication et de leurs connaissances déjà avancées, on n'a pas de souci à se faire : la relève est assurée !



L'école des Châtaigniers passe au vert

L'école maternelle du quartier du Bois-Clary a une particularité : située aux limites de la commune, elle est très proche de la forêt de Grosbois. Un atout que l'équipe éducative a décidé de mettre à profit avec le projet "École dehors".



La structure est depuis 3 ans labellisée "école en démarche de développement durable" (E3D), une appellation développée par le ministère chargé de l'éducation nationale. "L'école dehors", qui s'inscrit dans cette démarche, est menée par une directrice et quatre enseignants qui ont envie de faire des "choses différentes".

Concrètement, une fois par mois, les classes se rendent dans la forêt, quel que soit le temps. Mais attention : il ne s'agit pas d'une simple promenade. La sortie, qui peut varier entre une heure et une matinée selon la météo, est construite en partant d'objectifs précis. Par exemple, lors de la dernière séance, les enfants devaient s'entraîner au calcul, en collectant des objets correspondant à un chiffre : pour le 6, il fallait rapporter une branche, deux cailloux et trois feuilles d'arbre. Une autre fois,

une chasse au trésor était organisée : les initiales des enfants étaient cachées dans la forêt, ils devaient les retrouver et les décorer avec des objets de la nature. Chaque séance, qui inclut également un "temps libre", se conclut par un "débrief" avec les enfants assis en rond sur des rondins, suivi d'une chanson. Une fois de retour à l'école, l'expérience engrangée est mise à profit au travers de diverses activités.

Ces sorties sont bien sûr très encadrées, à commencer par le choix du lieu, qui se situe dans l'enceinte du centre de loisirs primaire, ce qui permet aux enfants de partir en exploration en toute sécurité. Ensuite, une charte a été mise en place : il ne faut pas s'éloigner des adultes, il ne faut pas crier pour ne pas effrayer les animaux, et on ne doit pas cueillir des fleurs inconnues. Une autre règle très importante concerne le ma-

tériel à disposition : des pelles, des chariots sont mis à disposition, mais pas de ballons ou autres jeux : on joue avec ce qu'on trouve sur place !

Les parents d'élèves ont accueilli cette initiative avec enthousiasme, et nombreux sont ceux qui se proposent pour encadrer l'activité. Quant aux enfants, ils adorent le concept, et ont très vite pris possession des lieux, où ils évoluent avec beaucoup d'assurance.

Pour les beaux jours, il est déjà prévu une initiation à l'art visuel grâce aux fleurs qui seront cueillies dans la forêt... Celles qu'on a le droit de cueillir, bien sûr !

Brumes

Un spectacle entre Récit, Concert et Cinéma avec une invitation à explorer les relations familiales, les non-dits et les tensions qui façonnent l'adolescence.

Dès leur entrée dans la salle de classe, les élèves-spectateurs des classes de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Amédée Dunois sont plongés dans une atmosphère immersive. Les lumières s'éteignent, le film commence : une dispute éclate dans une voiture entre une mère et sa fille. La tension monte, la portière s'ouvre, la fille sort. Le film s'estompe, la musique prend le relais, et soudain, L'adolescente entre en scène, bien réelle, au cœur de la classe.

Un récit puissant et poignant

Face aux élèves, elle livre son histoire comme une boxeuse frappant son sac, avec intensité et sans concession. Elle convoque ses fantômes, s'invente des présences, et laisse transparaître une sensibilité à fleur de peau. Portée par une bande-son jazz hip-hop, elle chemine dans un univers fantastique et onirique. Une Alice urbaine en pleine mutation.

Un voyage intime au cœur de l'adolescence

Brumes, c'est une plongée dans le chaos mental d'une ado-



© Linda Arzouni

lescente en quête de repères. Elle partage son histoire, ses doutes, ses peurs et ses rêves. Une relation conflictuelle avec sa mère, l'impression de ne jamais faire assez bien, la douleur de la perte de son grand frère, autant de thèmes qui résonnent avec intensité. Elle cherche sa propre voie entre rébellion et désir d'appartenance.

Une forme in situ, un spectacle engageant

Pensée pour les adolescents, Brumes s'inscrit dans une démarche immersive, cette proposition artistique unique ouvre la voie à de la médiation, permettant aux jeunes de s'approprier pleinement l'expérience et d'enrichir leur réflexion sur eux-mêmes et leur environnement lors du temps d'échange avec les artistes.

Ça s'peut pas !

Un spectacle sur les thèmes de l'imagination et des dommages causés par l'abondance des écrans.

En collaboration avec Grand Paris Sud Est Avenir, la Direction de l'Action Culturelle a accueilli le spectacle Ça s'peut pas, une création du Théâtre du menteur.

Par le texte et le spectacle qui en découle, la compagnie souhaite sensibiliser les enfants et les adultes à l'impact des écrans sur les aptitudes imaginatives, et inversement aux vertus de la lenteur, de l'ennui, en tant que source fertile pour l'esprit.



Ce spectacle a été présenté en représentation scolaire devant des élèves du cycle 2 des écoles Amédée Dunois et Rostand B complétée par une séance tout public en soirée le 24 janvier.

Cette dernière a accueilli des élèves des trois conservatoires (Boissy, Limeil-Brévannes et Alfortville) venus présenter en avant-première une vidéo faite lors d'ateliers réalisés en amont avec la compagnie.

Ces ateliers, conjuguant l'écriture, le jeu et la création de formes visuelles et sonores, a donné un très beau court-métrage poétique : une approche réactive et sincère des thématiques abordés par ce spectacle.



Nos jeunes ont du talent !

Le vendredi 20 décembre s'est tenue en salle des fêtes la traditionnelle Soirée de la réussite, un événement qui vise à mettre en valeur les réussites de la jeunesse bois-séenne, dans différents domaines.



Lors de cette cérémonie, la réussite scolaire a occupé une large place : on a ainsi célébré les jeunes qui ont obtenu leur BAC, qu'il soit général, technologique ou pro, mais aussi les lauréats d'un BTS, d'une licence, d'un Master ou d'un diplôme professionnel. La vie active n'est pas oubliée, puisque ont également été mis en avant ceux qui se sont lancés dans l'entrepreneuriat, ou des missions humanitaires ou éducatives.

Régis Charbonnier, maire de Boissy, et Touria Hafyane, élue à la Jeunesse, ont exprimé toute leur fierté face à cette jeunesse qui se prend en main et va de l'avant, à mille lieues des clichés qui circulent trop souvent sur leur compte.



De gauche à droite : Marie, entraîneure et resp. technique - Naz, gymnaste - Malou, entraîneure et resp. technique - Gladys, Présidente OGB

Du nouveau à l'Olympic Gym de Boissy

L'année 2024 s'est conclue pour l'OGB avec l'arrivée d'une nouvelle présidente, Gladys Bruno, auparavant trésorière de l'association, qui succède à Ahmed Chair. L'année 2025 aura elle aussi son lot de nouveautés pour ce club en plein essor.

Dès sa prise de fonction, Gladys a sollicité les parents des gymnastes afin de l'épauler dans les nombreuses tâches administratives inhérentes aux associations sportives. Et ils ont avec beaucoup d'enthousiasme répondu présents ! Ils ont également largement contribué à la réussite des deux dernières compétitions organisées à Boissy, sous l'égide de la Fédération française de Gymnas-

tique à laquelle l'OGB est affiliée.

Les entraînements du club et les compétitions ont lieu à la salle Alain-Giraud, un bel espace dédié qui profite depuis peu d'un nouvel éclairage constitué de 12 spots à LED basse consommation. Côté matériel, la municipalité est sur le point d'acquiescer un nouveau praticable (l'espace où évoluent les gymnastes), ainsi qu'un saut de cheval et des barres asymétriques. Le service des sports de Boissy, qui travaille main dans la main avec le club, chapeautera très bientôt les opérations d'installation avec Gymnova, une société spécialiste des équipements sportifs qui a fourni les JO de Paris.

Désormais, l'OGB compte bien élargir sa renommée auprès des Boisséens. Ainsi, le club se tient à la disposition des autres associations afin d'organiser des

démonstrations dans le cadre de leurs manifestations. Une première exhibition aura d'ailleurs lieu le 8 mars, lors de la journée des Droits des femmes mise en œuvre par l'association Démoclarly.

Pour les années à venir, Gladys a deux objectifs pour l'OGB : "On souhaite développer la compétition. Car même si l'aspect ludique est bien sûr présent, il ne faut pas perdre de vue que la gymnastique est une vraie discipline, un sport complet qui demande de la rigueur et de la ténacité, et cette dimension prend toute sa valeur lors des compétitions. Et puis on aimerait également avoir plus de garçons pour ouvrir une section gymnastique artistique masculine (anneaux, barres parallèles) et étoffer notre section de gymnastique acrobatique, qui a besoin de bras musclés !"

Deux Boisséennes à l'honneur

Lors de la soirée des vœux à la population du 10 janvier, Régis Charbonnier, Maire de la ville a tenu à honorer tout particulièrement deux personnalités boisséennes en leur remettant la médaille de la ville : Madeleine Deffieux et Michèle Bésigot.

Madeleine Deffieux

Madeline Deffieux a été pendant 22 ans à la tête de l'association Ombre et Lumière, où elle a su conjuguer talent, passion et générosité pour faire rayonner l'art et la culture bien au-delà des frontières de notre ville. Le maire l'a évoquée en ces mots : "Madeleine est, pour nous tous, une artiste dans l'âme avant tout. Une personnalité sensible, accompagnée d'une grande gentillesse. Une femme dotée d'une curiosité intellectuelle et d'une ouverture d'esprit qui forcent l'admiration et qui font d'elle une personne que l'on aime tout simplement côtoyer. Madeleine, vous êtes aussi une femme forte et courageuse. Une mère et une grand-mère inspirante, dont l'énergie et l'engagement sont exemplaires. Aujourd'hui, alors que vous passez le relais à la tête de l'association que vous avez tant aimée et tant servie, nous souhaitons, à travers cet hommage, vous exprimer notre immense gratitude.

Pour votre contribution remarquable à la vie culturelle de Boissy-Saint-Léger, pour votre engagement indéfectible au service des artistes, pour votre amour des arts et pour les liens que vous avez tissés au fil des années. Cette médaille d'honneur de la ville qui vous est décernée ce soir est un témoignage de notre reconnaissance collective. Elle symbolise tout ce que vous avez apporté à notre ville et à ses habitants.

Merci, Madeleine, pour tout ce que vous êtes et tout ce que vous avez accompli."



Michèle Bésigot

Michèle Bésigot, dont vous avez pu lire le portrait dans le précédent numéro du Boissy Mag, a été durant 10 ans la présidente de l'association Boissy Jumelage. Laissons la parole à Monsieur le Maire : "Depuis son arrivée à Boissy en 1982, Michèle n'a eu de cesse de mettre son énergie, son intelligence et son cœur au service des autres. Pendant cette décennie où elle a présidé l'Association Boissy Jumelage, grâce à elle, des liens profonds et durables ont été tissés entre notre ville et Lauda-Königshofen.

Sous sa présidence, des projets culturels, sportifs et éducatifs d'une grande richesse ont vu le jour, rapprochant des générations et des cultures, dans l'esprit d'une Europe solidaire et ouverte. Je pense notamment à ces échanges entre jeunes Français et Allemands, aux rallyes bilingues, et à ces rencontres toujours empreintes de respect et d'émotion. Mais au-delà de son rôle dans le jumelage, Michèle a toujours incarné des valeurs qui nous sont chères : l'humilité, la bienveillance, et une générosité sans limite.

Michèle, je sais que tu es une femme discrète qui préfère l'ombre à la lumière, une femme dont l'altruisme et le dévouement ont marqué des vies et enrichi notre commune.

Merci à toi pour tout ce que tu as apporté et pour ce que tu continues d'incarner : l'excellence d'un engagement au service de notre ville."



Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PS écologistes et société civile

Un budget national qui impacte les budgets des collectivités.

Un choix irréflecti de dissolution de l'Assemblée nationale contraint l'ensemble des budgets des entreprises, des associations et particulièrement celui des collectivités locales.

En effet, sans Gouvernement et donc sans budget national, impossible de décliner les répercussions locales.

Déjà que nombre de sujets adoptés par la Droite en place à la tête de l'Etat impacte de manière significative les départements, notamment celui du Val de Marne pourtant de même obédience politique, le manque de visibilité du budget 2025 rend toute action irréalisable !

Enfin, on y voit clair : nous avons maintenant un budget de l'Etat certe irresponsable et contre-nature, à l'opposé du lien social et de l'écologie qui devraient structurer l'action publique ;

mais au moins nous pouvons avancer, nous opposer et proposer des alternatives pour ne pas bloquer le pays.

Pour Boissy, les différentes dotations de l'Etat sont « assurées » (au niveau de 2024, c'est-à-dire sans même prendre en compte l'inflation).

Pour être clair, toutes les collectivités de France n'auront aucune visibilité fiable de l'ensemble des composantes du budget avant l'été !

Maintenant, il est nécessaire de défendre texte après texte les orientations politiques que nous soutenons au service de nos administrés.

Des points positifs sont à retenir : revalorisation des pensions de retraites, abandon du déremboursement des médicaments, annulation de la suppression de 4 000 postes d'enseignant, création de 2000 postes d'AESH, augmentation du budget de l'hôpital public, augmentation du fonds vert pour les collectivités, nouvelles discussions sur la réforme des retraites...

Autant de sujets impactant au quotidien la vie des boissiens sur lesquels la droite et le gouvernement Barnier ne veulent pas revenir.

A Boissy, nous faisons le choix de maintenir nos engagements sans augmentation des taux d'impôt ou même de proposer de nouveaux services publics tels que l'ouverture récente d'un LAEP ou prochaine du parking public de la Charmeriaie avec 2 h de stationnement gratuit grâce à une gestion saine de notre budget, au service du bien-être, de l'écologie et de la sécurité.

Boissy pour tous, décidons ensemble

Groupe PC

Pour la sauvegarde de la solidarité en Val-de-Marne !

Les élus communistes de Boissy-Saint-Léger expriment leur vive inquiétude et leur opposition face à la décision brutale de l'exécutif du Conseil départemental du Val-de-Marne, présidé par M. Olivier Capitanio (LR), de réduire drastiquement les subventions accordées à quatre associations majeures de solidarité : le Secours Catholique, les Restos du Coeur, la Croix-Rouge française et le Secours Populaire français.

Cette coupe budgétaire menace gravement la capacité de ces associations à venir en aide aux populations les plus fragiles. Une telle décision est inacceptable, d'autant plus dans un département populaire comme le Val-de-Marne, où de nombreuses familles subiront directement les conséquences de cette réduction des moyens.

Depuis 2021, fidèle à la politique menée tant au niveau national que régional, la droite départementale, qui a le soutien de la droite locale, multiplie les coupes budgétaires sur le dos des Val-de-Marnais. Après la suppression du chèque solidarité et des fêtes de solidarité qui bénéficiaient à plus de 70 000 foyers, l'arrêt du remboursement de la moitié de la carte Imagine R pour les étudiants et les lycéens, ou encore la diminution des moyens alloués aux services publics, cette nouvelle attaque contre la solidarité est une preuve supplémentaire de leur mépris des enjeux sociaux.

Les élus communistes continueront à se mobiliser contre ces politiques de droite à tous les niveaux !



T. Tuzlu - L. Normand - M. Barthes -

Facebook : pcfboissysaintléger -

Mail : pcf.boissysaintleger@gmail.com

Contact : sectionboissy@gmail.com

Boissy, c'est vous

Chères Boisséennes, Chers Boisséens

Dans notre ville, trouver une place de stationnement relève du parcours du combattant. Les habitants des différents quartiers dénoncent un manque criant de solutions adaptées, aggravé par l'augmentation du nombre de véhicules.

« Il faut tourner de longues minutes avant de se garer, parfois très loin de chez soi », témoigne une Boisséenne excédée. En cause : la suppression de certaines places au profit d'aménagements urbains, une réglementation de plus en plus stricte et la multiplication de chantiers immobiliers.

Face à cette situation, la municipalité est interpellée. Trouver un équilibre entre l'urbanisme, la mobilité douce et le stationnement devient une nécessité pour préserver la qualité de vie des Boisséennes et des Boisséens.

Votre qualité de vie doit passer avant tout autre intérêt.



F. Ngaliema, I. Citerne

Contact : boissycestvous@hotmail.com

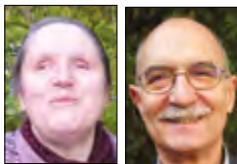
Boissy Écologie et Solidarité Groupe de la majorité municipale**Mise en place d'un comité mobilités et transition écologique**

Nous nous réjouissons de la création de ce comité à Boissy qui a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal du 12 décembre dernier. Il réunit 6 élus (majorité et opposition) et 6 représentants boisséens d'associations locales engagées dans la transition écologique. C'est un projet que nous portons depuis quelques mois et qui a tout de suite reçu le soutien du maire.

Ce comité se réunira régulièrement et permettra des échanges sur tout ce qui touche à la défense de l'environnement, les mobilités actives, l'économie sociale et solidaire, l'accessibilité, la propreté.

Présidé par le maire-adjoint chargé de l'environnement et du développement durable, il pourra inviter des personnes compétentes sur les sujets dont il se saisira, dans un esprit d'ouverture. La première réunion était consacrée principalement aux déplacements à vélo. La seconde traitera de la biodiversité et de

la renaturation en ville. Le comité fera des propositions à la commune pour accompagner les décisions à prendre pour faire de Boissy-Saint-Léger une ville résiliente face aux enjeux environnementaux.



P. Isel, C. Larger - boissy.ecologie.solidarite@free.fr

Rassemblés et Engagés pour Boissy**Quartier de la gare : combien de temps encore allons-nous fermer les yeux ?**

Chers Boisséens,

Le quartier de la gare est aujourd'hui un point névralgique, un lieu de passage quotidien pour des centaines d'habitants, commerçants et usagers des transports. Pourtant, il est aussi devenu **un symbole du laisser-faire municipal, un espace où l'anarchie s'installe au détriment de la sécurité et de la qualité de vie de tous.**

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre exaspération face à une situation qui se dégrade jour après jour :

- **Stationnement sauvage et abusif**, notamment boulevard de la Gare et rue de Paris.
- **Déchets qui s'amoncellent**, poubelles qui débordent et dépôts sauvages qui envahissent l'espace public.
- **Insécurité croissante** : consommation et vente de stupéfiants, ventes à la sauvette, ivresse sur la voie publique.
- **Eclairage public défaillant**, qui aggrave encore ce sentiment d'abandon et d'insécurité.
- **Montée de la délinquance**, qui pèse sur les habitants comme sur les commerçants.

Comment accepter que cette entrée de ville, vitrine de Boissy, soit aujourd'hui laissée à l'abandon ? **Pourquoi la municipalité reste-t-elle silencieuse alors que la colère gronde ?**

Une pétition citoyenne, lancée par un habitant du quartier, a déjà rassemblé **près de 600 signatures**. Pourtant, la mairie reste sourde à cet appel, prisonnière de son dogmatisme et de son inaction.

Nous ne sommes malheureusement pas surpris. Le maire de Boissy théorise une **prétendue « sécurité passive »**, qui n'est en réalité qu'une **sécurité passoire**. Trop habitué à se défausser sur l'État, il refuse d'agir, comme si la sécurité des Boisséens ne le concernait pas.

Il est vrai que la sécurité est une mission régalienne de l'État. Mais **certains maires prennent leurs responsabilités et complètent l'action des forces nationales en mettant en place des dispositifs locaux efficaces** : police municipale renforcée, vidéoprotection... Autant de solutions que d'autres villes ont su mettre en place et qui portent leurs fruits.

Ce qui est possible ailleurs l'est aussi à Boissy. Il ne manque qu'une chose : **la volonté politique d'agir.**

Nous refusons de nous résigner et nous continuons à porter la voix de ceux qui exigent une ville plus sûre, plus propre et plus dynamique. **Il est temps d'exiger des actes et de mettre un terme à l'inaction municipale et à l'autosatisfaction.**

Bien à vous.



L. Thibault, M. Jendoubi, C. De Sousa, C. Fogel
www.engagespourboissy.fr

Pharmacies

Gardes de jour, dimanches et jours fériés

Mars

02 - 140 av. du G^{ral} de Gaulle, Sucy-en-Brie - 01 45 90 18 08
 09 - 3 bd de la Gare, Boissy-Saint-Léger - 01 45 69 21 78
 16 - 4 allée des Marchands, Marolles - 01 45 99 31 11
 23 - 1 rue du Réveillon, Villecresnes - 01 45 99 02 38
 30 - 1 rue du Temple, Sucy-en-Brie - 01 45 90 21 31

Avril

06 - 8 place du 10 Juillet 1940, Valenton - 01 43 82 63 54
 13 - 28 bd Léon Révillon, Boissy-Saint-Léger - 01 45 95 42 46
 20 - 8 rue des Taillis, Marolles-en-Brie - 01 43 86 15 81
 21 - 17 av. du Prés. Wilson, Limeil-Brévannes - 01 56 32 67 70
 27 - 17 rue du Moutier, Sucy-en-Brie - 01 45 90 82 13

Permanences

Permanences info-énergie gratuites

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ? Des permanences gratuites sur rendez-vous se tiennent dans votre ville aux dates et lieux suivants :

- Mercredi 12 mars de 14h à 17h, en Mairie, salle des Mariages.
- Mercredi 9 avril de 14h à 17h au CTM, service Urbanisme, 3 rue de la Pompadour.

Les permanences sont assurées par l'Agence de l'énergie du CAUE du Val-de-Marne, structure membre du réseau France Renov' piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Rendez-vous exclusivement sur réservation au 01 71 33 13 60 ou par mail à contact-energie@caue94.fr

Numéro d'urgence

En cas de violences conjugales, faites le 3919 !

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

Le 3919 est accessible 24h/24 et 7j/7.



Etat-civil

NAISSANCES

Novembre : Liora ASSOUMOU, Haroun BENASSER, Acélie BROUTA, Ouwayss LAGHOUITER, Noé LOPES LEVY.

Décembre : Kira DANILOV, Miquel BARCELO DENISOT, Elaya BARI.

Janvier : Souleymane SIDIBE, Leeroy BLANCHET, Toumani SOW, Valentin GOMMARD DIAS, Aaliyah MOHAMADOU AMADOU SOULEY, Sirine AOUMEUR.

MARIAGES

Décembre : Stéphane MICHAUD et Reena RUCKTOOA, BEYUKU BOWUTANKOYI et Gaëlle KONGA MUNDELE.

Janvier : Youba AIT SAID et Sirine KHOUILED.

PACS

Décembre : Romain DESTRUHAUT et Dayanne LOPES VIEIRA.

Janvier : Joslin BEN et Faustine VANDERSNICKT, Clément CAILLAUD et Mélissa GARNIER-VERGONI, Céline LANDRY et Jeremy DESIRE.

DÉCÈS

Décembre : Candida MOLERO LLAGAS, Louise GENTIL, Richard KUNN, Djouher ACHOUR.

Janvier : Keyla CITTÉ LOUISIUS, Joël BERTOCCO, Charef MOHAMMEDI, Gabrielle GERBER, Marcel RAMADE, Claudette HAGER, Mehdad MOSTAFA-ASKARI.

Un premier pas

Violences au sein du couple et de la famille

Pour vous, pour un proche, appeler c'est déjà un premier pas. Le Val-de-Marne écoute, informe et oriente les victimes de violences au sein du couple et de la famille.

01 89 11 94 94*

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
valdemarne.fr/unpremierpas

* Numéro non surtaxé



Info municipale

Suivez l'actualité de la ville en ligne !

Pour rester informé, consultez régulièrement le site www.ville-boissy.fr

Abonnez-vous aux réseaux sociaux de la ville :

Facebook : Ville de Boissy-Saint-Léger

Pour les jeunes sur twitter : ville de boissy jeunesse

MOIS DOUX Mars 2025

EXPOSITION, SPECTACLE, CINÉMA
Le mois de la petite enfance
Pour les enfants
jusqu'à 3 ans



MOIS DES DROITS
DES FEMMES
MARS 2025

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :
01 45 10 26 99 | CULTUREL@VILLE-BOISSY.FR
WWW.VILLE-BOISSY.FR
BILLETTERIE SPECTACLES :
BOISSYCULTURE.MAPADO.COM





COLLÈGE BERNARD PALISSY

Établissement protestant sous contrat d'association avec l'État – Fondé en 1942

JOURNÉES PORTES OUVERTES LE 22 MARS 2025
10H - 13H



UN PROJET ÉDUCATIF HUMANISTE

- Initiation allemand en 6ème
- Anglais renforcé
- Option latin dès la 5ème
- Certification Cambridge en 6ème et 3ème
- Langues : Anglais, Allemand, Espagnol
- Animation sur le temps de pause méridienne
- Connaissance des religions
- Sport renforcé
- Études dirigées
- Soutien scolaire
- Activités extrascolaires : théâtre - AS
- Activités pédagogiques : divers concours nationaux - sorties scolaires - Voyages

WWW.COURS-BERNARD-PALISSY.ORG → INSCRIPTION → PRE-INSCRIPTION

PUBLICITÉS Boissy Mag

Vous souhaitez faire la promotion de votre marque ou de votre service et paraître dans notre bulletin municipal ?

Envoyer votre demande à l'adresse : s.com@ville-boissy.fr



JOURNÉE DE L'AUDITION LE **13 MARS**
chez audio pour tous

testez votre audition **gratuitement**

jusqu'à

100€

offert

AU GRAND TIRAGE AU SORT

au 44 rue de Paris - 94470 de 9h30 à 18h30